Lyon, le 9 juillet 2019

La Métropole de Lyon initie un pacte financier pour plus de solidarité avec les communes de son territoire

La répartition de la Dotation de Solidarité communautaire pour l'année 2019 a été votée hier lors du conseil métropolitain. L'occasion pour David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon d'annoncer sa volonté d'élaborer un pacte financier plus solidaire avec les communes de la Métropole.

« Faire évoluer la dotation de solidarité communautaire en fonction de la démographie des communes et de ses charges me semble la solution la plus juste. Réattribuer ces budgets au profit des communes pour leur permettre de financer leurs équipements tels que des crèches ou des gymnases, c'est assurer l'équilibre de notre Métropole, c'est améliorer la qualité des services publics de proximité, c'est développer les territoires et réduire les inégalités entre les communes.. Je crois qu'initier un pacte financier et fiscal plus solidaire entre la Métropole et ses communes est indispensable. Au-delà de la Dotation de solidarité communautaire, mon objectif est d'aller plus loin et d'apporter notre soutien aux projets d'investissements communaux ou de faire évoluer la taxe d'aménagement » explique David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon

Concrètement ce pacte apporterait un soutien financier plus important pour les communes avec :

- le doublement de l'enveloppe globale de la Dotation de solidarité communautaire passant de 20 à 40 millions d'euros sur 3 ans. Pour cette année 2019, une première hausse de 7 millions vient d'être votée. Cette revalorisation directement versée aux communes n'avait pas évolué depuis le début du mandat et prendra en compte de nouveaux critères, plus équitables : les ressources, les charges mais aussi l'évolution démographique de chaque commune.
- un soutien financier aux investissements des communes qui passera par le financement d'équipements communaux et par une révision de la fiscalité de l'urbanisme.

Contacts presse:

Magali Desongins mdesongins@grandlyon.com 04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90







